



Demande de pension alimentaire

Par **flor60_old**, le **01/10/2007 à 14:23**

Bonjour,rnrnL'ex de mon ami n'a jamais voulu officialiser leur relation et aujourd'hui elle souhaite officialiser la séparation en lui demandant une pension alimentaire.rnElle s'est enfuie du domicile conjugal avec leur enfant à plus de 1000km.rnElle se dit demandeuse d'emploi alors qu'elle travaille et bénéficie d'une aide de la CAF du fait qu'elle s'est toujours déclaré seule.rnElle refuse de lui passer son enfant au téléphone.rnIl est plutôt papa-poule et est très malheureux de cette situation.rnIl est convoqué au tribunal dans les prochains jours.rncomment nous préparer à cette audiencernrnMerci

Par **bourgeois**, le **02/10/2007 à 10:32**

bonjour,rnlors d'une séparation l'autorité parentale sur les enfants mineurs est exercée en commun par les deux parents. Fixe la résidence habituelle chez la mère, il est possible de demander une garde alternée mais si la mère est à plus de mille km cela me semble impossible.rnLa mère n'a pas le droit de couper les contacts avec le père il faudra le préciser au juge.rnBon couragernNathalie